

Compte-rendu du conseil municipal

Séance du 30 juin 2017

L'An deux mil dix-sept, le trente juin à 20h, le Conseil Municipal convoqué en session ordinaire, s'est réuni sous la présidence de M. Christian COURAULT, Maire.

Date de convocation : 26 juin 2017

Conseillers en exercice	11	Conseillers présents	9	Procurations	1
-------------------------	----	----------------------	---	--------------	---

Présents : Max LÉGARÉ, Pierre VACHER, Michel CHATEAU, Jean-Luc BERGER, Marguerite FAUQUET, Marie-France VACHER, Cécile BERGER, Étienne COUGNY

Absent : Thierry COULON

Procuration de : Christophe THIRY à Max LÉGARÉ

Le secrétariat a été assuré par la secrétaire de mairie : Michèle BERGER

La séance est ouverte à 20h10.

Le maire soumet au conseil l'adoption du compte rendu de la séance du 13 avril 2017, celui-ci est adopté à l'unanimité.

1 / Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

En application du décret du 2 juin 2017, les conseils municipaux de la Nièvre sont convoqués afin de désigner leurs délégués au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs le dimanche 24 septembre 2017.

Nous devons élire 1 délégué titulaire et 3 délégués suppléants, vote au scrutin majoritaire à 2 tours.

Délégué titulaire : Christian Courault, élu par 10 voix

1^{er} délégué suppléant : Max Légaré élu par 10 voix

2^{ème} délégué suppléant : Pierre Vacher élu par 10 voix

3^{ème} délégué suppléant : Etienne Cougny élu par 10 voix

Le procès-verbal est établi en 3 exemplaire dont 1 sera porté à la sous-préfecture avant lundi 12h

2 / Projet d'aliénation du chemin de la fontaine au bourg

Le maire expose au conseil qu'au bourg, entre la maison de M. Wulgué et celle de M. Léonetti se trouve un passage qui va à un ancien lavoir ; celui-ci est saturé par l'eau et les détritrus, causant des désagréments aux locataires de M. Léonetti qui se sont plaints à la mairie.

Nous avons donc fait nettoyer cet endroit par l'entreprise Courault Services.

Le maire propose d'aliéner ce terrain car étant enclavé sur les propriétés et n'étant plus utilisé par les ayants-droit depuis plus de 50 ans, il serait plus judicieux qu'il appartienne à un riverain.

Le conseil approuve à l'unanimité le projet d'aliénation et autorise le maire à choisir un enquêteur et signer tout document.

3/ Vote du rapport sur le prix de l'eau

Le maire présente au conseil le rapport annuel 2016 relatif au prix et à la qualité de l'eau potable présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code général des collectivités territoriales.

Il demande l'approbation de ce document.

Il est approuvé à l'unanimité.

Le document est consultable en mairie.

4 / Questions diverses

Le maire informe le conseil :

- Lundi 26 juin, la commission de travaux s'est réunie avec M. Grillot, architecte, pour préparer le projet d'extension de cuisine de l'auberge.
- Le SIRP accueillera 45 enfants à la rentrée prochaine.
- Jeudi 29 juin, une réunion s'est tenue au Parc du Morvan, sur l'implantation des éoliennes sur le territoire.
- Jeudi 29 juin, réunion de la communauté de communes à BRINAY, le maire donne un compte-rendu, consultable en mairie. Création d'un magnet POIL qui sera vendu dans les offices de tourisme et à l'auberge de Poil.
- Mercredi 5 juillet, réunion de la commission de travaux pour constater l'état des routes et chemins et déterminer les travaux à faire.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h50